

metal.suisse annonce ses mots d'ordre pour le référendum du 3 mars 2024

Le comité de metal.suisse, l'association faïtière de la chaîne de création de valeur métallique, a décidé à l'unanimité, lors de sa réunion, des mots d'ordre officiels pour la votation populaire du 3 mars 2024. Cette votation porte sur deux initiatives populaires importantes concernant la prévoyance vieillesse.

Non à la 13e rente AVS

L'initiative "Pour une meilleure vie à la retraite (Initiative pour une 13e rente AVS)" est clairement rejetée par metal.suisse et les représentants de l'association se prononcent à l'unanimité pour un mot d'ordre de refus. Cette initiative populaire vise à étendre les prestations de l'État social sans fixer de priorités ciblées. Une telle extension de la prévoyance vieillesse représenterait une charge supplémentaire considérable pour les contribuables et les cotisants. Il n'y a pas de pauvreté généralisée des personnes âgées en Suisse, car la plupart des retraités y disposent déjà de revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins. Le comité de metal.suisse soutient donc à l'unanimité le non à la 13e rente AVS.

Oui à l'initiative sur les retraites

L'initiative populaire "Pour une prévoyance vieillesse sûre et durable (initiative sur les rentes)" est clairement approuvée par metal.suisse. Cette initiative apporte une contribution importante à l'allègement des finances de l'AVS dont le besoin est urgent. Il ne fait aucun doute que l'AVS enregistrera un résultat de répartition négatif au plus tard en 2029. L'initiative sur les retraites offre une possibilité décisive d'alléger la charge financière de l'AVS et de contribuer ainsi à la stabilisation des finances publiques. Les dépenses de l'AVS diminueraient. Cela aurait pour conséquence de réduire la contribution fédérale à l'AVS. En outre, la Confédération, les cantons et les communes peuvent s'attendre à des recettes fiscales supplémentaires en raison de l'allongement de la durée de vie active. C'est pourquoi le comité de metal.suisse se prononce à l'unanimité en faveur de l'acceptation de l'initiative sur les retraites.

L'association faïtière metal.suisse promeut la construction en acier, en métal et en façade en Suisse et s'engage en faveur du cycle des matériaux métalliques. L'association est convaincue qu'avec son mode de construction et ses matériaux, elle peut contribuer de manière centrale à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse. Les matériaux recyclés sont aujourd'hui la norme. metal.suisse promeut les concepts de réutilisation et de recyclage des bâtiments et des éléments de construction et soutient leur mise en œuvre.

Bâle, 14. November 2023

Contact médias metal.suisse

Andreas Steffes
Viaduktstrasse 8
4051 Bâle

info@metalsuisse.ch
+41 61 228 90 32
+41 76 426 34 01